

LA MÉTÉ% DES TAUX

PRÊTS IMMOBILIERS • ASSURANCES EMPRUNTEURS • REGROUPEMENT DE CRÉDITS

MARS 2018

STATU QUO EN RÉGION

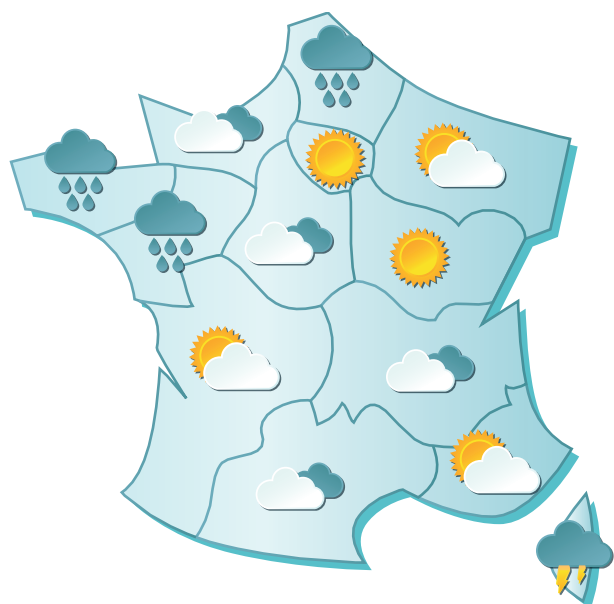
Si les taux restent à un niveau faible en ce mois de mars, la concurrence que se font les banques pour rester compétitives, semble avoir atteint ses limites. Quasiment aucun taux n'a évolué entre février et mars. Ainsi les meilleurs taux restent en Nouvelle-Aquitaine sur 10 ans, en Bourgogne-Franche-Comté et dans le Grand-Est sur 15 et 20 ans et en Ile de France sur 25 ans.

Côté mauvais élèves, on retrouve le Grand-Est sur 10 ans, l'Occitanie, les Hauts de France et l'Auvergne-Rhône-Alpes sur 15 ans (cette dernière est également la région qui propose le taux le plus hauts sur 20 ans) et la Corse sur 25 ans.

Régions : les taux qui ont changé en mars

Parmi les évolutions de ce mois de mars, il est à noter une baisse pour les DOM-TOM qui proposent 1,64% sur 25 ans (contre 1,95% le mois dernier). Par contre, en Occitanie, le taux sur 15 ans passe de 1,11% à 1,20%. La Nouvelle-Aquitaine voit, quant à elle, son taux sur 20 ans passer de 1,30% à 1,35%.

Enfin sur 25 ans, c'est en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'une hausse est observable avec un taux à 1,70% contre 1,65% il y a un mois.



MIN. 1,19% MAX. 1,35%

MEILLEUR TAUX ACTUEL SUR 20 ANS

1,25 %
SUR 20 ANS

GRAND EST &
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

EURIBOR
-0,19%
(février : -0,19%)

BCE
0,00%

OAT 10 ANS
0,93%
(février : 0,87%)



RÉGIONS : LES TAUX LES PLUS BAS

Un classement quasiment inchangé

La Nouvelle-Aquitaine sur 10 ans (0,75%), la Bourgogne-Franche-Comté et le Grand-Est sur 15 (1,10%) et 20 ans (1,25%) et l'Ile-de-France sur 25 ans (1,45%) caracolent en tête.

Elles sont suivies de la Corse et des DOM-TOM avec 0,77% sur 10 ans et 1,13% sur 15 ans, l'Ile-de-France avec 1,30% sur 20 ans, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Bourgogne-Franche-Comté avec 1,54% sur 25 ans.



RÉGIONS : LES TAUX LES PLUS ÉLEVÉS

Pour les dernières places, ce sont le Grand-Est (0,95% sur 10 ans), l'Occitanie, les Hauts de France et l'Auvergne-Rhône-Alpes (1,20% sur 15 ans), Auvergne-Rhône-Alpes que l'on retrouve également sur 20 ans avec 1,40%, et la Corse (2,14% sur 25 ans).

Juste avant ces régions, aux avant-dernières places du classement, on retrouve sur 10 ans avec 0,90% l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Bourgogne-Franche-Comté, la Bretagne, les Hauts de France, l'Occitanie et les Pays de la Loire.

Sur 15 ans, c'est la Bretagne, la Normandie et les Pays de la Loire qui occupent cette place avec 1,19%. Avec 1,38% sur 20 ans, l'avant-dernière place sur cette durée revient à la Bretagne, les Hauts de France, l'Occitanie et les Pays de la Loire. Enfin, c'est la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui est avant dernière sur 25 ans avec 1,70%.

DÉTAIL PAR RÉGION

| RÉGIONS ADMINISTRATIVES | 10 ANS | 15 ANS | 20 ANS | 25 ANS |
|--------------------------------|---------|--------|--------|--------|
| AUVERGNE - RHÔNE-ALPES | 0,90% | 1,20% | 1,40% | 1,54% |
| BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ | 0,90% | 1,10% | 1,25% | 1,54% |
| BRETAGNE | 0,90% | 1,19% | 1,38% | 1,66% |
| CENTRE - VAL DE LOIRE | 0,85% | 1,15% | 1,35% | 1,65% |
| CORSE | 0,77% | 1,13% | 1,37% | 2,14% |
| DOM-TOM | 0,77% | 1,13% | 1,37% | 1,64% |
| GRAND EST | 0,95% | 1,10% | 1,25% | 1,60% |
| HAUTS DE FRANCE | 0,90% | 1,20% | 1,38% | 1,66% |
| ILE DE FRANCE | 0,85% | 1,15% | 1,30% | 1,45% |
| NORMANDIE | 0,90% | 1,19% | 1,35% | 1,55% |
| NOUVELLE AQUITAINE | 0,80% | 1,15% | 1,35% | 1,60% |
| OCCITANIE | 0,90% | 1,20% | 1,38% | 1,55% |
| PAYS DE LA LOIRE | 0,90% | 1,19% | 1,38% | 1,66% |
| PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR | 0,77 % | 1,13% | 1,37% | 1,70% |
| ÉCART MINIMAS ET MAXIMAS | 0, 18 % | 0,10 % | 0,15 % | 0,69 % |

Taux donnés à titre indicatif sur les barèmes en vigueur en date du 28/02/2018

• • • PRÉVISION DES TAUX • • •

À quel niveau se situent les taux pour ce mois de mars ?

| TAUX FIXES NÉGOCIÉS PAR CAFPI EN MARS | 10 ANS | 15 ANS | 20 ANS | 25 ANS |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|
| LE PLUS BAS | 0,77 ↑ | 1,10 = | 1,25 = | 1,45 = |
| LE PLUS HAUT | 0,95 = | 1,20 = | 1,40 = | 2,14 = |
| TAUX MOYENS CONSTATÉS SUR LE MARCHÉ | 1,00 = | 1,35 ↑ | 1,70 ↑ | 2,00 ↑ |

Taux donnés à titre indicatif sur les barèmes en vigueur en date du 28/02/2018

- 0,40%

LES TAUX MOYENS NÉGOCIÉS PAR CAFPI RESTENT INFÉRIEURS DE 0,40% EN MOYENNE PAR RAPPORT AUX TAUX DU MARCHÉ.

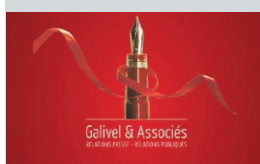
• • • CAPACITÉ D'EMPRUNT IMMOBILIER • • •

Emprunter en mars 2018, quelle différence par rapport au mois dernier ?

| COMPARATIF M-1 | FÉVRIER 2018 | MARS 2018 |
|-------------------------------------|--------------|-----------|
| TAUX (HORS ASSURANCE) | 1,33 % | 1,33 % |
| PRÊT LONG TERME SUR 20 ANS | 210 731 € | 210 731 € |
| ÉCHÉANCE HORS ASSURANCE | 1 000 € | |
| ÉVOLUTION DU MONTANT TOTAL EMPRUNTÉ | 0 % | |
| COUT TOTAL DU PRÊT LONG TERME | 34 923 € | 34 923 € |
| DIFFÉRENCE SUR COUT DE CREDIT | 0 € | |

CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.420 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM et le Maroc pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2017, CAFPI a finalisé 51 000 dossiers, pour 10 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est également présent sur le web avec son site www.cafpi.fr ainsi que pour ses autres offres spécialisées ; www.cafpi-assurances.fr pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits dont Philippe Taboret est l'actuel Président) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr). Sous l'impulsion de son nouveau Président, Laurent Desmas, CAFPI se fixe pour objectif de devenir la référence Crédit en France.



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
Carol Galivel / Julien Michon
Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
21 - 23 rue Klocl - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Taboret
Directeur Général Adjoint
Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.taboret@cafpi.fr

CAFPI %
N°1 des Courtiers

PRÉVISION DES TAUX MARS 2018

©CAFPI SA

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées ». CAFPI SA, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr - S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 572 500 euros SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 48278570 Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr - Document réservé aux professionnels.